

Stéphane DEMILLY

Député de la Somme

Membre de la Commission  
du Développement durable  
et de l'Aménagement du Territoire

Madame Roxana MARACINEANU  
Ministre des Sports  
95 avenue de France  
75650 PARIS cedex 13

*Péronne, le 23 avril 2020*

SD/FD/20.092

Madame la Ministre,

Le 16 avril dernier, avec l'arrêt des championnats de football amateurs, le Comité exécutif de la Fédération Française de Football a décidé de l'arrêt des championnats de football amateurs et confirmé le principe des descentes sportives à l'issue d'une saison inaboutie. Un club de ma circonscription m'a alerté sur cette décision qu'il juge particulièrement injuste.

Cette décision, outre le fait qu'elle ne soit pas comprise et acceptée par de nombreux présidents, dirigeants et joueurs de clubs amateurs, pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour certains d'entre eux. En effet, en plus du préjudice social, la relégation entraînerait un préjudice économique important alors que la crise sanitaire actuelle impacte déjà fortement les principaux sponsors des clubs amateurs.

C'est pourquoi, je sollicite une intervention de votre part auprès de la Fédération Française de Football afin qu'elle revienne sur sa décision. Aujourd'hui, la plupart des fédérations sportives françaises ont décidé de ne pas procéder à des relégations et décrété une saison blanche.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Stéphane DEMILLY



Député de la Somme